



Titre : UICN Congrès mondial de la nature Liste rouge des espèces menacées

Environ 19% des espèces méditerranéennes connues risquent de disparaître et 1% a déjà disparu au niveau régional, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature.



Le cerf de berbérie qui a été exterminé au Maroc a été réintroduit à partir de la Tunisie dans le parc national de Tazeka et Azerou.

En matière de perte de la biodiversité en Méditerranée, une édition récente de la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a révélé qu'environ 19% des espèces méditerranéennes connues risquent de disparaître et que 1% a déjà disparu au niveau régional.

La Liste rouge est un instrument doté de critères scientifiques qui permettent de reconnaître le statut d'une espèce (animale et végétale) et la stratégie à suivre pour sa préservation comme la création d'aires protégées, la reproduction en captivité et l'introduction d'espèces menacées. A l'échelle nationale, le singe magot est déjà enregistré sur la «Liste rouge» des espèces menacées de l'UICN.

Face à la destruction de la biodiversité nationale, le Maroc en collaboration avec l'UICN a lancé dernièrement l'élaboration de sa Liste rouge des espèces menacées.

Par ailleurs, en matière de politique de repeuplement, l'ibis chauve, après avoir disparu dans les années 80, a été réintroduit dans la région de Taza. Le cerf de berbérie qui a été exterminé au Maroc a été réintroduit à partir de la Tunisie dans le parc national de Tazeka et Azerou. Pour la région de Dakhla, il y a eu des opérations d'introduction de l'oryx, de l'adax et de l'autruche à coup rouge.

Pour promouvoir la gouvernance environnementale, l'UICN encourage la création de comités nationaux. Le comité UICN-Maroc est composé au niveau des institutions du Haut Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification, du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime et du département de l'environnement. Au niveau des associations, ce comité national regroupe l'association Ribat El Fath pour le développement durable, l'Association marocaine pour l'écotourisme et la protection de la nature, l'association Ajir de gestion intégrée des ressources naturelles et la Société protectrice des animaux et de la nature au Maroc (Spana). «Etre membre de l'IUCN permet aux associations d'acquérir une certaine crédibilité aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. C'est ainsi que notre association, par exemple, a été désignée coordinatrice du projet biodiversité en Afrique du Nord de l'IUCN mis en œuvre de 1996 à 2004 par les membres étatiques et les associations des cinq pays de l'Afrique du Nord», a souligné Abdelhamid Belemlih, président de la SPANA.

Devenue incontournable vu son expertise scientifique, l'UICN et l'Union du Maghreb arabe (UMA) ont signé, en mai dernier, une convention destinée à appuyer les efforts conjoints pour la conservation de la biodiversité en Afrique du Nord. Trois domaines prioritaires ont été identifiés pour engager la coopération entre les deux parties. Il s'agit de la valorisation des écosystèmes oasiens, de la conservation de la biodiversité marine et des mesures d'adaptation aux



changements climatiques au niveau des pays de l'UMA. Soulignons que l'UICN organise la 5e édition du Congrès mondial de la nature du 5 au 15 septembre sur l'île de Jeju en Corée du Sud sur le thème «Nature +».

Le congrès auquel sont attendus environ 8 000 délégués se caractérisera par deux événements

-Forum ouvert à tous les membres et visiteurs (ateliers, rencontres, exposition, etc.) et l'Assemblée générale qui adoptera le programme quadriennal 2013-2016 relatif à la conservation de la biodiversité, l'économie verte, le changement climatique, les énergies renouvelables, etc.

Espace naturel protégé

Les défis auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui seront au cœur des préoccupations du Congrès mondial de la nature qui se tiendra du 5 au 15 septembre prochain au Centre international des Congrès de l'île de Jeju. L'île de Jeju, un véritable trésor pour l'écosystème mondial, est le premier site au monde à compter trois désignations mondiales reconnues par l'UNESCO. En effet, après l'inscription sur la liste du patrimoine mondial naturel, la désignation en 2002 en tant qu'espace naturel protégé, Jeju a été intégrée par l'UNESCO au Réseau mondial des géo parcs nationaux.

Repères

- Organisation
- L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une organisation de défense de la nature qui regroupe 160 pays, 820 organisations non gouvernementales (ONG) et une trentaine d'agences (institut de recherche).
- L'UICN est devenue dernièrement l'organe exécutif technique du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Cette organisation conseille les États et bénéficie d'un siège d'observateur à l'ONU.
- L'exécutif est représenté par le secrétariat basé à Glan en Suisse, mais ayant un représentant dans les États membres. L'Afrique du Nord, elle, relève de siège de l'UICN à Malaga.

Publié le : 29 Juillet 2012 –

SOURCE WEB par Rachid Tarik, LE MATIN